

## FICHE DE CANDIDATURE LOCATAIRE A nous retourner complétée à l'adresse :

ETAPE 1: INFORMATIONS A FOURNIR AVANT LA VISITE DU BIEN.

mf@conceptimmo.be

Ce formulaire ne constitue pas un contrat et n'engage en rien le locataire, l'agence ou le propriétaire du bien.

LE/L	A/LES CANDIDAT(E)S (SUIN Renseignements	/ANT LE CAS)  Candidat.e A	Candidat.e B
	NOM	Cararacto / t	Cai ididatio B
	PRENOM		
	ADRESSE		
	GSM		
	EMAIL		
	<ul><li>Nombre d'adulte(s) :</li><li>Nombre d'enfant(s) :</li></ul>		
	o Animaux de compaç animaux d'assistan	, (	ombre et sorte hors
	d'imposition, preuves de re	venus de remplacement, at	nple : fiche de salaire, avis testation de solvabilité de la les allocations familiales et

Si vos revenus sont plutôt limités par rapport au montant du loyer, vous pouvez renforcer votre candidature en demandant différentes références à votre bailleur actuel, en s'assurant de son accord préalable, ou en apportant une caution (une personne qui se portera garant pour vous).

. En cas de précédente location :

Les preuves du paiement des trois derniers mois de loyer (à joindre)

1 Concernant les informations relatives à la détention d'animaux domestiques, le bailleur justifie d'un intérêt légitime visant à déterminer si une telle détention permet le maintien du bien en l'état et/ou n'est pas en mesure de créer des nuisances pour le voisinage. En aucun cas, le bailleur ne pourra utiliser ces informations pour exclure directement tout candidat locataire détenant un animal de compagnie, sans un examen circonstanciel.

Fait à	, le	
Signature du  ou des	candidat(e)s locataires	

ETAPE 2 : SI VOTRE CANDIDATURE EST RETENUE, LES INFORMATIONS SUIVANTES VOUS SERONT DEMANDEES EN VUE DE LA CONCLUSION DU BAIL

- Date de naissance,
- Numéro de registre national,
- Etat civil (mariée, cohabitant(es) légaux/le(s))

Certaines informations, telles que le lieu et la date de naissance sont requises par la législation anti-blanchiment<sup>2</sup>. Elles ne seront demandées qu'au(x)/à la candidat(e)s retenu(e)s pour conclure le bail. Les références du Registre national sont quant à elles imposées par le SPF Finances pour procéder à l'enregistrement du contrat de bail

Formulaire réalisé en collaboration avec









<sup>2</sup> Loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces.